

Un Réseau de bibliothèques : les bibliothèques d'hôpitaux

par M. C. de LAUZIERES, Bibliothécaire à l'Hôpital du Centre Hospitalier Régional de Poitiers

L'

ABF déclare : "LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE EST UN DROIT, SON ACCES DOIT ETRE LIBRE ET GRATUIT, SON IMPLANTATION EFFECTIVE EN TOUT POINT DU TERRITOIRE, SES COLLECTIONS LIBRES DE TOUTE CENSURE".

Des bibliothécaires, en accord avec cette déclaration, exercent leur profession d'une manière tout à fait originale dans les hôpitaux et tentent de réduire les freins à la lecture que l'on peut y rencontrer.

La lecture à l'hôpital n'est pas un fait nouveau ; de nombreux écrits l'attestent et depuis de nombreuses années, des bibliothèques et salles de lecture s'implantent un peu partout, ce qui ne serait pas suffisant si elles n'étaient relayées par des chariots, véritables bibliothèques miniatures et ambulantes, sillonnant les couloirs des établissements à la rencontre de ceux qui ne peuvent se déplacer. Il en résulte un réseau tant sur le plan local que sur le plan national.

Sur le plan local, la structure même des

hôpitaux souvent pavillonnaires, nécessite l'existence de "mini-dépôts", parfois de simples placards, rattachés à une centrale, où sont achetés, catalogués, équipés les ouvrages. Ces "mini-dépôts" permettent de répondre à la plupart des demandes, car leur choix d'ouvrages reflète une image du fonds général, mais un désir spécifique de la part d'un lecteur implique de la bibliothécaire une relation rapide à la centrale et une connaissance de la totalité des collections, pour pouvoir, éventuellement, fournir le livre demandé, le plus vite possible.

Mais revenons aux freins à la lecture que l'on rencontre dans les hôpitaux. Ils sont physiques, psychiques, pratiques. Les malades sont souvent immobilisés dans leur chambre, dans une position peu confortable ; l'éclairage est souvent faible. A ces conditions, les bibliothécaires d'hôpitaux répondent par un service "à domicile" ; elles mettent tout leur sens créatif à composer un chariot et leur énergie à le pousser et à ouvrir les portes, souvent lourdes de toutes les chambres. Elles recherchent des livres légers (certaines collections de poche, librairie cosmopolite, cahiers

rouges, etc...) à la typographie aérée ou en large vision (voir encadré). Elles peuvent suggérer et pourquoi pas, proposer des supports de livres (lirama), des loupes, des loupes Frenel, des règles grossissantes, des éclairages individuels, qui se placent sur le livre.

Pour les malades ou pensionnaires des maisons de retraite, les plus âgés ou les plus fatigués qui se trouvent momentanément ou définitivement dans l'impossibilité de lire, les bibliothécaires auront des livres enregistrés sur cassettes, dont le choix se développe constamment (Audivis, Audi-livre, Ed. des Femmes, etc...). Certaines ont organisé des groupes de lecture et de paroles à Poitiers et au Havre, par exemple. Ces groupes consistent à réunir

*Editions Laurence Olivier Four :
BP 3050 CAEN CEDEX.
Tél. 31 94 49 59.*

Editions V.D.B. : 84210 LA ROCHE-SUR-PERNE. Tel. 90 66 50 03.

*Association des déficients visuels :
23, rue Chevert 75007 Paris.
Tél. 47 05 81 89.*

une dizaine de personnes autour d'une bibliothécaire animatrice qui, après la lecture d'une nouvelle, d'un passage de livre, d'un article de journal, donne la parole à chacun des participants stimulant ainsi leurs facultés intellectuelles. Ici et là naissent de véritables médiathèques avec prêts de cassettes de musique et de chanson (Bordeaux, Annecy, Lyon, Rennes, Nancy, etc...) et même des essais d'artothèques en relation avec l'Association "VsArt", à Lyon et Toulouse...

Les freins à la lecture sont également d'ordre psychique, bien des clients des hôpitaux n'ayant pas l'habitude de fréquenter les bibliothèques publiques. Il revient aux bibliothécaires de leur faire connaître leur fonds et la diversité de leurs ouvrages que parfois ils ne soupçonnent pas : revues diverses, albums illustrés, BD, etc... Les malades sont angoissés et contre cette angoisse, il est possible de proposer un dérivatif, avec des ouvrages de suspense, des policiers, des livres d'humour. Les malades souvent fatigués ou en court séjour trouvent leur compte dans des recueils de nouvelles, des revues, (Géo, L'Histoire, Terre sauvage, etc...) des albums illustrés. Le même choix sera présenté à ceux qui se plaignent d'être souvent dérangés ou d'avoir un voisinage difficile.

Côté pratique, il arrive que les pensionnaires des maisons de retraite ou d'hôpitaux pour personnes âgées, aient épuisé les ressources des bibliothèques. Il est possible alors de passer un accord avec les bibliothèques municipales et les B.C.P. C'est ce qui est fait à Poitiers.

De retour chez eux, les malades sont

souvent isolés et ne peuvent sortir. Une association de Lyon a créé un service de bibliothèque à domicile, ce qui constitue une extension du travail de la bibliothèque d'hôpital.

Enfin, les infirmières, aide-soignantes et agents hospitaliers, souvent contraints à des horaires qui les empêchent de fréquenter les bibliothèques municipales, trouvent sur leur lieu de travail un fonds à leur disposition. Cela crée en outre des relations avec les bibliothécaires et une collaboration indispensable pour le service des malades.

Cette implantation dans les hôpitaux nécessite, en raison de l'organisation du prêt dans les chambres et les pavillons, un personnel nombreux. La plupart des bibliothèques d'hôpitaux ont été créées par des associations de bibliothécaires bénévoles qui en assurent encore le fonctionnement. Plusieurs hôpitaux ont maintenant une bibliothécaire salariée qui dirige la bibliothèque, et des bibliothécaires bénévoles qui aident au fonctionnement. Ces bibliothécaires salariées et bénévoles ont pris l'habitude de travailler ensemble. Cet objectif important demande une solide organisation, le sens du travail d'équipe et de la conscience professionnelle. Mais c'est aussi un potentiel d'idées et d'initiatives, car il est important de toujours inventer pour s'adapter aux situations nouvelles.

Sur le plan national, les bibliothécaires ont depuis longtemps éprouvé le désir de se regrouper. Un bulletin de liaison "Le Chariot", créé en 1980 par Ginette Foch, Adèle Doussan et Colette Jouannault, répond à un besoin d'information (Association "Les Amis du Cha-

riot", 1, SARRAIL, 69006 LYON - Tél. 78.52.56.01), et permet aux bibliothèques d'hôpitaux de se connaître, d'échanger leurs expériences, leurs initiatives, leur choix de livres, etc...

La Fédération nationale des associations de bibliothèques en établissements hospitaliers (DOMUS MEDICA, 60 Bd de la Tour-Maubourg, 75007 PARIS) recherche des solutions aux problèmes communs aux associations qu'elle regroupe, permet des contacts fréquents avec les instances régionales, nationales et internationales (Ministère de la santé, Centre national des lettres, IFLA, etc...). Plus concrètement, c'est grâce à la Fédération et à ses bonnes relations avec l'édition que les livres à gros caractères, particulièrement souhaités par les malades sont plus nombreux, l'éventail de choix de titres s'élargit régulièrement. La Fédération met au point une formation de base spécialisée à distance pour les bibliothécaires des associations qui vivent loin d'un organisme formateur.

Les bibliothécaires d'hôpitaux, conscientes de leur mission et de la nécessité de leur évolution se réunissent en congrès tous les deux ans, le dernier ayant eu lieu les 10 et 11 mai 1990 à Nancy à l'invitation de l'Association départementale des bibliothécaires dans les établissements hospitaliers. Les carrefours proposés : gestion-administration, bibliothécaires salariées, personnes âgées, choix de livres, réparation entretien, bibliothèques dans les petits hôpitaux, secteurs stériles, informatisation des bibliothèques, bibliothèques d'hôpitaux en Europe, sonothèques, démontrent le dynamisme et l'activité de ce secteur des bibliothèques.